

Projet de protection linéaire en enrochement des berges de la rivière aux Outardes à Ragueneau

Dossier : 6211-02-106

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 4 décembre 2007 au 18 janvier 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de protection linéaire en enrochement des berges de la rivière aux Outardes à Ragueneau a pris fin le 18 janvier 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 22 novembre 2007 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 4 décembre 2007 au 18 janvier 2008, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le projet à l'étude vise à implanter un programme de protection des berges dont les objectifs sont essentiellement d'arrêter l'érosion aux endroits où les infrastructures routières, les résidences ainsi que les autres types de bâtiments sont menacés à court, moyen et long termes, soit sur un horizon de 0 à 15 ans. Les sections d'enrochement seront réalisées sous la responsabilité de la municipalité de la paroisse de Ragueneau pour une longueur de 6 543 m et, sous la responsabilité du ministère des Transports pour une longueur de 2 374 m. Les promoteurs projettent de construire une protection linéaire en enrochement scindée en 22 sections distinctes, totalisant une longueur de 8,9 km sur les quelque 23,3 km de berges d'une extrémité à l'autre de la municipalité de la paroisse de Ragueneau. Le déroulement du projet comprendrait trois activités principales : l'aménagement des accès et la mobilisation du chantier, la construction des enrochements ainsi que la démobilisation et, finalement, la restauration des aires de travail.

Les travaux de construction s'étaleraient de 2008 à 2014-2015. Pour l'ensemble du projet en phase de construction, le coût global était estimé en 2006 à 14,1 M\$ et réparti comme suit : 10,3 M\$ pour la municipalité et 3,8 M\$ pour le ministère des Transports. Les coûts moyens d'entretien seraient de l'ordre de 25 000 \$ par période de 5 ans.

(Extrait du communiqué émis le 4 décembre 2007)

Les préoccupations soulevées

Lors de la séance d'information qui s'est tenue à Ragueneau le 11 décembre 2007, les personnes présentes s'interrogeaient sur la non-participation d'Hydro-Québec dans le processus et surtout, sur l'éventualité d'un report de la réalisation du projet. Une seule personne s'est intéressée aux répercussions sur l'environnement que pourrait avoir une possible augmentation de la vitesse du courant et de la pente de la plage.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque Amaury-Tremblay	13, rue des Loisirs Ragueneau
Caisse populaire de Ragueneau	550, route 138 Ragueneau
Centre d'affaire de Pessamit	44, rue Messek, bureau 122 Betsiamites

Le site Internet

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
1 ^{er} décembre 2007	Le Journal de Québec	
1 ^{er} décembre 2007	Le Journal de Montréal	Journal de Baie-Comeau
8 décembre 2007		Journal de Baie-Comeau

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
4 décembre 2007 Début de la période d'information et annonce de la séance	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques de la Côte-Nord	335	Site du BAPE
11 décembre 2007 Rappel de la séance aux médias	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques de la Côte-Nord	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	11 décembre 2007
BAPE : Animation	Danielle Hawey, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Marielle Jean, conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Aucun représentant
Promoteur	MM. Georges-Henri Gagné, Michel Bérubé et Mario Heppell
Assistance	52 personnes
Durée	2 h 45
Lieu	Centre communautaire Édouard-Jean

Les relations de presse

Deux médias étaient représentés, soit le Journal Haute Côte-Nord Est et la radio de Radio-Canada.

La revue de presse

L'envoi du communiqué de presse a donné lieu le 7 décembre 2007 à un article annonçant la tenue de la séance d'information publique dans le Journal Haute Côte Nord-Est ainsi que le 8 décembre dans le Journal de Baie-Comeau. À la suite de la séance d'information publique, le Journal Haute Côte Nord-Est, dans son édition du 14 décembre 2007, commençait son article en mentionnant la hâte de certains citoyens de voir commencer le projet et citait le maire de Ragueneau, M. Georges-Henri Gagné, qui confirmait que le projet ne pourrait pas voir le jour en 2008 s'il y avait une audience publique. Un dernier article paru le 3 janvier 2008 dans le Plein-Jour en Haute Côte-Nord reprenait sensiblement la même information que le média précédent.

La participation des autochtones

À la lecture du dossier, nous avons constaté que la communauté de Betsiamites pouvait être concernée par les activités du projet. Nous avons donc entrepris les démarches afin d'offrir au Conseil de bande d'ouvrir un centre de consultation dans leur communauté. Il s'est montré intéressé et toute la documentation liée au projet lui a été acheminée.

Québec, le 24 janvier 2008

Louise Bourdages, conseillère en communication, chargée du dossier
En collaboration avec Marielle Jean, conseillère en communication